

## Des éoliennes près des côtes manchoises

Le 4e parc éolien en mer de la région sera aménagé au large du Cotentin. L'annonce date de vendredi, la vigilance s'organise.



L'association Eolarge.com a été créée samedi. | OUEST-FRANCE

Ouest-France Publié le 06/12/2020 à 20h01

La ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili, et la ministre de la Mer, Annick Girardin, ont officialisé l'implantation du quatrième parc éolien en mer de Normandie, vendredi : **la zone retenue est « à plus de 32 km au large de Barfleur et 40 km des tours Vauban de Saint-Vaast »** .

Ce parc, « **d'une capacité d'environ 1 000 mégawatts** », permettra de produire de l'électricité « **pour couvrir les besoins d'environ 800 000 foyers** ».

Voilà de quoi répondre (en partie) aux personnes qui participaient depuis le début de l'année à des débats houleux autour de ce projet. Après plusieurs réunions, élus, habitants et pêcheurs avaient prévu de se retrouver samedi pour créer une association de défense contre cette implantation.

« **L'idée initiale était d'implanter ce parc à une douzaine de kilomètres des côtes, avec un impact visuel incompatible avec l'activité touristique mais également incompatible avec l'activité de la pêche** », estiment des élus du Val-de-Saire.

« **C'est la surprise. L'État stipule que la zone, d'une surface de 500 km<sup>2</sup>, sera éloignée de la côte d'environ trois fois la distance prévue à la base**, commente Christiane Tincelin, présidente de l'association Eolarge.com, créée samedi. **C'est la preuve que nous avons été entendus.** »

## Rester vigilant

L'association qui vient de se créer avec l'appui de nombreux élus ne compte pas lâcher la pale de l'éolienne. « **Nous ne sommes pas contre l'éolien maritime, au contraire. Cela fait partie du développement économique de notre région. C'est générateur d'emplois avec une usine de fabrication de pales à Cherbourg** », insiste Gilbert Doucet, maire de Saint-Vaast. L'association avait préconisé une distance de 50 km des côtes pour « **allier économie et tourisme.** » L'association déplore aussi le manque d'étude d'impact sur le lieu retenu pour le parc éolien.

« **Il reste des inquiétudes pour la pêche professionnelle. Nous voulons être partie prenante de la concertation avec l'État dans les prochains mois et que ce dernier respecte ses engagements** », insiste Christiane Tincelin, qui évoque la pêche. « **La zone retenue n'est pas favorable à nos pêcheurs en cas de Brexit dur. Nous allons d'ailleurs entrer en discussion avec les pêcheurs. Il faut avancer dans le même sens.** » L'association compte une quarantaine d'adhérents.